

# Dame à la Une

trimestriel 30 frs. décembre 1978

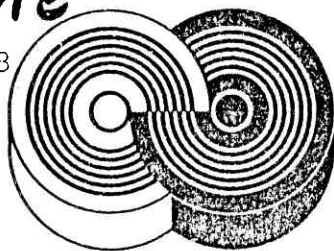
Editeur responsable

JEAN MAES

Chemin au Bois 73

1970 Wezembeek-Oppem

n. 31



(photo "Het Parool")

Le 13 janvier 1979, notre abonné et ami PHILIP DE SCHAAP a été nommé Président de "DAMAS", association pour favoriser l'intérêt du jeu de dames en général.

# CHAMPIONNAT DU MONDE SENIORS 1978

Nous renvoyons nos lecteurs aux articles, parus dans Dame à la Une N° 29 page 633 et N° 30 page 650.

Des 22 joueurs inscrits cités, 20 étaient présents à Arco le 1er octobre. Manquaient à l'appel, J.T.Cazemier (Suisse) qui s'est désisté pour raison de manque de préparation, et F.Pierre (Haïti) absent. Le GMI I.Kouperman n'a pas été admis à participer en raison des inscriptions clôturées le 1er juillet 78, et de plus, n'étant pas membre, en ce moment, d'une Fédération Nationale, avec qui, seule, traite la FMJD. Les 20 participants ont été répartis en 2 groupes de 10, étant donné qu'il y avait 9 jours de jeu prévus, et que l'attribution de Titres ne peut se faire, en demi-finales, quand un groupe comprend moins de 8 participants.

Compte tenu de la valeur respective des groupes, il fût décidé que les 5 premiers du groupe A, et les 6 premiers du groupe B, seraient qualifiés pour la finale.

## Classement final du groupe A

	T	K	D	H	D	V	G	B	L	B	Tot.	SB
1. W.Tsjegolev GMI U.R.S.S.	x	1	1	2	2	1	2	2	2	2	14	
2. M.Koronewski U.R.S.S.	1	x	1	1	2	1	2	1	1	2	12	98 cMI
3. F.Drost MI Pays-Bas	1	1	x	1	1	2	1	1	2	2	12	92
4. M.Hisard GMI France	0	1	1	x	1	1	1	1	2	2	10	71
5. H.Diaw Sénégal	0	0	1	1	x	1	1	2	2	2	10	68
6. O.Verpoest MI Belgique	1	1	0	1	1	x	1	1	1	2	9	70 +
7. A.Gendlerman cMI Israël	1	0	1	1	1	1	x	1	1	2	9	70
8. G.Boom Pays-Bas	0	1	1	1	0	1	1	x	2	2	9	62
9. M.Lepsic Yougoslavie	0	1	0	0	0	1	1	0	x	1	4	
10. D.Berté Italie	0	0	0	0	0	0	0	0	1	x	1	

M.Hisard déclarant forfait pour la finale, O.Verpoest est qualifié avec les n° 1 à 3 et 5.

## Classement final du groupe B

	G	B	M	N	C	N	S	S	N	S	Tot.	SB
1. A.Gantwarg GMI U.R.S.S.	x	1	1	1	1	2	1	1	2	2	12	95
2. J.Bastiaannet Pays-Bas	1	x	1	1	1	1	1	2	2	2	12	89 cMI
N.Metsjanski MI U.R.S.S.	1	1	x	1	1	1	1	2	2	2	12	89
4. M.N'Diaye MI Mali	1	1	1	x	1	1	1	2	1	2	11	86
5. R.Clerc GMI Pays-Bas	1	1	1	1	x	1	1	1	2	2	11	85
6. F.Nimbi cMI Congo	0	1	1	1	1	x	1	2	2	2	11	78
7. C.B.Smith MI U.S.A.	1	1	1	1	1	1	x	2	1	1	10	
8. G.G. da Silva Brésil	1	0	0	0	1	0	0	x	1	2	5	
9. R.W.Norden Suriname	0	0	0	1	0	0	1	1	x	1	4	
10. R.Simonelli Italie	0	0	0	0	0	0	1	0	1	x	2	

Les joueurs classés de 1 à 6 sont qualifiés pour la finale.

En vertu de la réglementation sur l'attribution des Titres, M.Koronewski et J.Bastiaannet peuvent prétendre au titre de cMI

## Classement final du Championnat du Monde 1978

Afin de permettre, d'une part, aux compétiteurs d'être informés, et d'autre part, aux organisateurs de préparer, en temps utile, matériel, salle et calendrier, le tirage au sort a été avancé d'un jour.

			G	W	T	K	B	M	C	D	N	D	N	V	Tot.	SB
1.	<u>A.Gantwarg</u>	GMI U.R.S.S.	x	1	1	1	1	1	2	2	1	2	2	1	15	153
	<u>H.Wiersma</u>	GMI Pays-Bas	1	x	1	1	1	2	1	1	1	2	2	2	15	148
3.	W.Tsjegolev	GMIU.R.S.S.	1	1	x	1	1	1	1	1	1	2	2	2	14	
4.	M.Koronewski	cMI U.R.S.S.	1	1	1	x	1	1	1	2	1	1	2	1	13	135 MI
5.	J.Bastiaannet	cMI Pays-Bas	1	1	1	1	x	1	1	1	1	2	2	1	13	133 MI
6.	N.Metsjanski	MI U.R.S.S.	1	0	1	1	1	x	1	1	2	1	2	1	12	120
	R.Clerc	GMI Pays-Bas	0	1	1	1	1	1	x	1	1	1	2	2	12	116
8.	F.Drost	MI Pays-Bas	0	1	1	0	1	1	1	x	1	2	1	1	10	
9.	M.N'Diaye	MI Mali	1	1	1	1	1	0	1	1	x	0	0	2	9	
10.	H.Diaw	Sénégal	0	0	0	1	0	1	1	0	2	x	1	2	8	
11.	F.Nimbi	cMI Congo	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1	x	2	6	
12.	O.Verpoest	MI Belgique	1	0	0	1	1	1	0	1	0	0	0	x	5	

Toujours en vertu de la réglementation sur l'attribution des titres, M.Koronewski et J.Bastiaannet peuvent prétendre au titre de M.I.

Puisqu'il y a égalité, tant pour le Titre de Champion du Monde que pour la 6ème place, A.Gantwarg et H.Wiersma, d'une part, et N. Metsjanski et R.Clerc, d'autre part, doivent être départagés par un match de barrage.

Ces deux matches, en six parties, auront lieu à Arco, fin février 79. En cas de nouvelle égalité, le Champion H.Wiersma conservera son Titre, tandis que pour la 6ème place, N.Metsjanski prendra l'avantage par le système Sonneborn-Berger.

Rappelons que les 6 premiers joueurs classés sont qualifiés pour la finale du Championnat du Monde Séniors 1980, tandis que les 6 autres ont le droit de participer à la demi-finale, avec les autres qualifiés réglementaires de chacune des Fédérations Nationales.

### MATCH REVANCHE du CHAMPIONNAT du MONDE.

Le Championnat du Monde ayant lieu tous les 2 ans, les années paires, il est prévu, au règlement, un match revanche, les années impaires. Initialement, ce match était prévu afin que le Champion déchu puisse défier, en un match de 20 parties, le nouveau Champion en Titre.

A l'Assemblée Générale du 10 octobre 1978, dont question par ailleurs, un amendement des Pays-Bas a été adopté.

Cet amendement, qui est un complément, prévoit que le 2ème classé au Championnat du Monde séniors, alors que le Champion sortant a conservé son Titre, peut défier celui-ci en un match de 20 parties.

En conséquence, quelque soit le résultat du match de barrage entre A.Gantwarg et H.Wiersma, fin février à Arco, il y aura donc toujours un match revanche, l'un étant le Champion et l'autre le Challenger, ou vice-versa.

De plus, il a aussi été adopté qu'un match revanche doit avoir lieu dans le Pays de la Fédération Nationale qui offre les meilleures conditions financières.

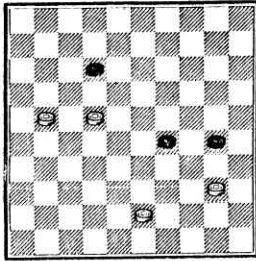
Ce prochain match revanche, en 20 parties, sera organisé, en octobre 1979, par la Fédération des Pays-Bas.

# AU DAMIER BRUXELLOIS

## PAR THEO WILLEMS

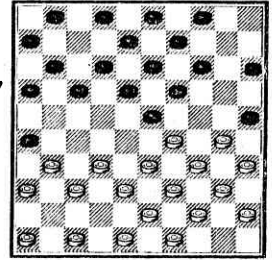
Diagr. I Willems - Degué 2 - 0 (05/01/78)

Trait aux blancs : 30-24 I9x30, 35x24 I4-I9?, 32-27 I9x30, 27-2I I6x27, 3I x22 I7x28, 33x22 I8x27, 29xI6 . Coup Philippe dans la position Roozenburg.  
2.



Diagr. 2 Lanzetti - Meulemans  
0 - 2 (20/02/78)

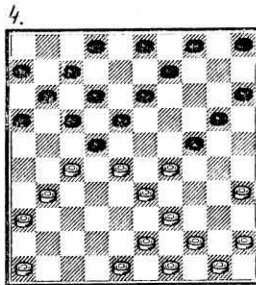
Pressés au pendule, les blancs jouèrent 40-35? au 60° coup. Voilà une position certaine de match nul qui devient perdante après ce coup. Les noirs collent : I2-I7 et c'est la fin. Au jeu de Dames, tout est possible.



Diagr. 3 Verwilgen - De Groot 0 - 2 (23/02/78)

Il est montré ici que la position du Marchand de Bois est toujours dangereuse; au I4° coup les blancs jouent 42-37?; ils risquaient déjà de perdre la partie : en effet, sur 23-28 des noirs, c'était fini : 33xII 24x22.

Mais, ce qu'ils ont encore jouer longtemps...

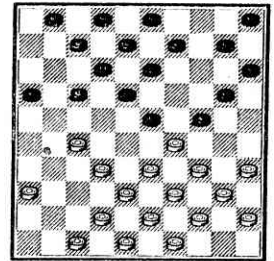


Diagr. 4 Corbisier - Van Temsche 2 - 0 (23/02/78)

La position du Marchand de Bois est toujours dangereuse : ici, au I2° coup, les noirs jouèrent 8-I3? sur quoi les blancs ont exécuté une magnifique combinaison : 27-2I I7x37, 28x30

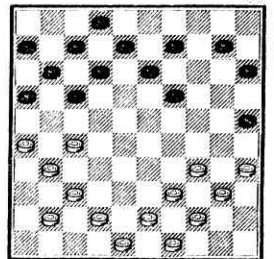
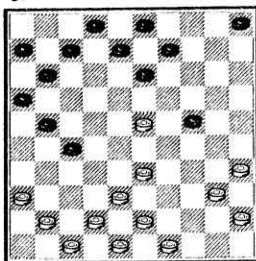
Diagr. 5 Van Den Bergh - Haro I - I (25/02/78)

Sur le 2Ie coup des noirs : 5-IO, les blancs pouvaient exécuter un beau coup de Dame par 27-22 I7x28 26-2I I6x38, 43x5. Ils ne le firent pas et cela se termina par un nul.

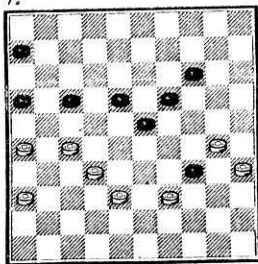


Diagr. 6 Fabeck - Marseaut  
2 - 0 (02/03/78)

Les blancs jouèrent au 23e coup : 28-23; sur ce les noirs damèrent par : 24-30, 35x24 I3-I9, 24x4 2I-26, 4x3I 26x46 mais les blancs jouèrent 33-28 et les noirs en étaient quitte pour leur peine...

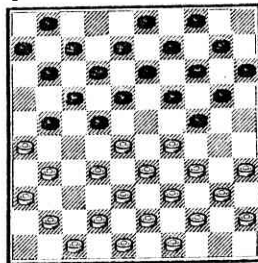


7.



gagnante des noirs. 28-23 I9xI7, 37-3I 26x28, 33x2 20-24, 34-29 24x44, 40x49

9.



ent 28-23 ; les noirs répondent 2-8 ? ces derniers se sont laissés surprendre dans une position très avantageuse. 37-3I 26XI9, 40-35 2Ix32, 35x2

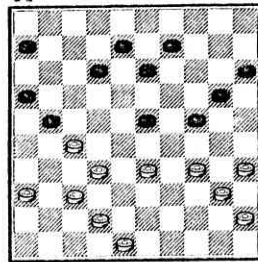
Diagr.II Deguéé - Lux 0 - 2 (II/05/78)

Au coup 33, les blancs jouèrent 34-29 ?

23x34 40x29 sur quoi, par la menace I2-I8, les noirs forcent le gain. Sur 42-38 I8-23 ...

Sur ad lib 24-35 et ensuite I8-23 ...

11



perdus. Une très belle combinaison peut être issue de la position du diagramme : 43-39 9-I3, 27-22 ...

(coup de dame en 3 temps)... I8x27, 32x2I 26xI7

28-23 I9x28, 33x2 dame, mais les noirs ont des ressources : I3-I8 2x I2-I8, x30 25x4I et gain. Splendide.

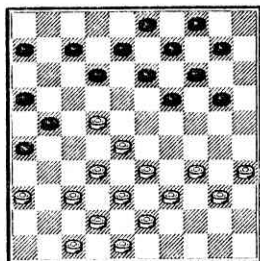
Diagr.7 Van Den Bergh - Corbisier 0 - 2 (9/3/78)

Au 46e coup, les noirs jouèrent 29-34 sur quoi les blancs auraient dû en place de 30-25 jouer 30-24 avec de bonnes chances de gain par après.

Diagr.8 Van Temsche - Fabeck I - I (I6/03/78)

Au 24e coup, les blancs jouent et dament; ce coup tourne mal mais conduit cependant à la remise malgré la position

8.



Diagr.9 Meulemans - Kohn

2 - 0 (I6/03/78)

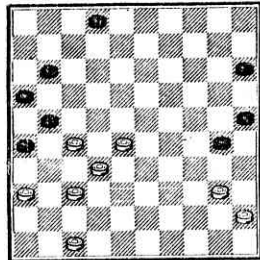
Au I0e coup les blancs jouèrent 37-3I : une faute grave qui permit un coup de dame aux noirs : I9-23 28x30 22-27 3Ix22 I7x46

Diagr.I0 Willems - Haro I - I

(05/04/78)

Au 40e coup les blancs jouent 28-23 ; les noirs réponde

10.

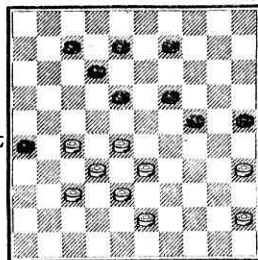


Diagr.I2 Fabeck - Willems

0 - 2 (II/05/78)

Au 40e coup, les blancs jouèrent 28-22 9-I3, 22-I7 I2x2I 27xI6 I8-22 et les blancs sont

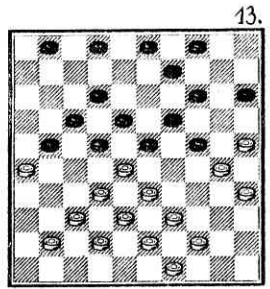
12.



Diagr. I3 Wilvers - Willems 0 - 2 (19/05/78)

A nouveau une dangereuse position

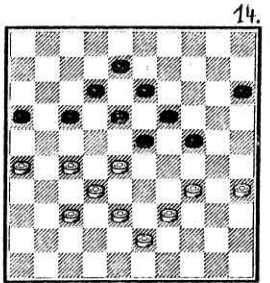
qui fut punie de la façon suivante :  
 au 24e coup, les blancs jouent 37-31 ? ; les noirs  
 répondent 21-27, 32x21 23x32, 38x27 14-20, 25x23  
 18x36, 27x7 36x16, 30x19 1x12 N+I et percée fa-  
 cile avec gain.



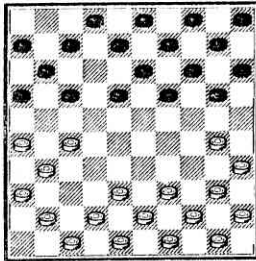
Championnat de Belgique 1978

Diagr. I4 Claessens - Willems 0 - 2 (02/04/78)

Au 44e coup, Claessens joue 34-30 sur quoi le  
 sacrifice de Dusseaut pour déloger la case 27  
 réussit bien par : 16-21, 27x16 18-22, 39-33  
 22-27, 32x21 23x41, avec succès.



15.



Diagr. I5 Willems - Demes-  
 maecker 2 - 0 (16/04/78)

Notre vétéran Demesmaecker fait un faux pas au  
 9e coup : 12-18, cela permet un beau coup de  
 dame en faveur des blancs : 27-21 16x27

31x22 17x28  
 30-24 20x29  
 39-33 28x39

43x I Gaston Wilvers

## DAMIER IXLLOIS

Championnats d'Ixelles 1977 - 1978

### Division I

1. Gaston WILVERS	XX 20 21 22 21 22 22	20
2. Frederick BATHE	02 XX 21 22 21 22 22	20
3. Maurice HARO	01 01 XX 10 22 22 22	15
4. Paul HUSSIN	00 00 12 XX 21 00 22	10
5. Paul MERTENS	01 01 00 01 XX 11 22	9
6. Hubert MAHAUX	00 00 00 22 11 XX 20	8
7. John GIELEN	00 00 00 00 00 02 XX	2

Matches pour le Titre :

06/06/78 : Wilvers - Bathe : 2 - 0

13/06/78 : Bathe - Wilvers : 0 - 2

### Division II

1. W. VAN HAELEWIJCK	XX 20 22 21 22 22	17
2. Alfons TIELEN	02 XX 00 21 22 22	13
3. J-P BARTHOLOMEUS	00 22 XX 11 20 20	10
4. Georges JAUNIAUX	01 01 11 XX 11 22	10
5. Paul OREEL	00 00 02 11 XX 22	8
6. Jean BOSSU	00 00 02 00 00 XX	2



KORENEVSKI,  
 nouveau champion  
 d'U.R.S.S. 1978.

# REGLEMENT OFFICIEL DU JEU DE DAMES INTERNATIONAL

## 1. Le jeu et les joueurs

- 1.1. Le jeu de dames est un sport de l'esprit qui se pratique entre deux personnes.
- 1.2. Par définition, les personnes pratiquant ce sport sont des joueurs.
- 1.3. Le jeu de dames peut être pratiqué aussi bien en amateurisme qu'en professionnalisme.

## 2. Le matériel

- 2.1. Le jeu de dames international se joue sur un tableau carré divisé en 100 cases égales, alternativement claires et foncées. Ce tableau est un damier.
- 2.2. Le jeu se joue sur les cases foncées du damier. Il y a donc 50 cases actives.
- 2.3. Les lignes obliques formées par les cases foncées sont des diagonales. Il y a donc 17 diagonales. La plus longue diagonale, joignant deux coins du damier et comprenant dix cases foncées, se dénomme la grande diagonale.
- 2.4. Le damier doit être placé entre les deux joueurs de telle façon que la grande diagonale prenne son départ à la gauche de chaque joueur. Il en résulte que la première case de gauche, pour chaque joueur, est une case foncée.
- 2.5. Le damier, ainsi disposé entre les joueurs, permet de faire les dénominations suivantes :
  - 2.5.1. Bases : côtés du damier face aux joueurs.
  - 2.5.2. Bandes : côtés latéraux du damier.
  - 2.5.3. Rangées : lignes horizontales avec 5 cases foncées.
  - 2.5.4. Colonnes : lignes verticales avec 5 cases foncées.
- 2.6. Les cases foncées sont, conventionnellement et tacitement, numérotées de 1 à 50. Cette numérotation n'est pas reprise sur le damier. (\*)  
En observant le damier de face, cette numérotation tacite va de gauche à droite, rangée par rangée, en débutant à la première case foncée de la rangée supérieure et en se terminant à la dernière case foncée de la rangée inférieure.  
Les constatations suivantes peuvent être faites :
  - 2.6.1. Les 5 cases foncées des bases sont numérotées 1 à 5 et 46 à 50.
  - 2.6.2. Les 5 cases foncées des bandes sont numérotées à gauche 6, 16, 26, 36 et 46 et à droite 5, 15, 25, 35 et 45.
  - 2.6.3. Les cases foncées extrêmes de la grande diagonale sont numérotées 5 et 46.
- 2.7. Le jeu de dames international se joue avec 20 pions blancs (ou de teinte claire) et 20 pions noirs (ou de teinte foncée).
- 2.8. Avant de débiter une partie, les 20 pions noirs sont disposés sur les cases numérotées de 1 à 20 et les 20 pions blancs sur les cases numérotées de 31 à 50.  
Les cases numérotées de 21 à 30 sont inoccupées donc libres.

## 3. La marche des pièces .

- 3.1. Lorsqu'il est fait état de pièce, il peut s'agir de pion ou de dame.
- 3.2. Selon qu'elles sont pion ou dame, les pièces ont des méthodes de déplacement et de prise différentes.
- 3.3. Le premier coup est toujours à l'initiative du joueur dirigeant les pions blancs. Les adversaires jouent un coup, chacun à tour de rôle et ce, avec leurs propres pièces.
- 3.4. Un pion se déplace obligatoirement vers l'avant, en diagonale, d'une case sur une case libre de la rangée suivante.

(\*) La phrase " Cette numérotation n'est pas reprise sur le damier " n'est momentanément pas d'application à la fédération belge.

- 3.5. Une dame est un pion couronné par un pion de la même couleur parce qu'il a atteint, en s'y immobilisant, une des cases de la rangée de base adverse.
- 3.6. Il incombe à l'adversaire de matérialiser cette promotion. Le fait de ne pas y obtempérer équivaut à une incorrection.
- 3.7. Un pion promu dame garde cette attribution mais ne peut se mouvoir sans sa couronne.
- 3.8. Une dame doit attendre que l'adversaire ait joué une fois avant d'entrer en action.
- 3.9. Une dame se déplace en arrière et en avant sur les cases libres successives de la diagonale qu'elle occupe. Elle peut donc se poser, au-delà de cases libres, sur une case libre éloignée.
- 3.10. Un déplacement de pièce est considéré comme terminé quand le joueur a lâché cette pièce après le déplacement.
- 3.11. Le fait, pour un joueur qui a le trait, de toucher une de ses pièces jouables implique l'obligation de jouer cette pièce.
- 3.12. Tant qu'une pièce touchée ou en cours de déplacement n'a pas été lâchée, il est permis de la poser sur une autre case, pour autant que cela soit possible.
- 3.13. Le joueur qui a le trait et qui désire replacer correctement une ou plusieurs pièces doit le notifier d'avance et distinctement à l'adversaire par la formule " j'adoube ".
- 3.14. Le fait pour un joueur qui n'a pas le trait de toucher ou de replacer correctement une ou plusieurs pièces, de son camp ou du camp adverse, est sans conséquence directe. Cette action est toutefois considérée comme une incorrection.

#### 4. La prise

- 4.1. La prise des pièces adverses est obligatoire et s'effectue aussi bien en avant qu'en arrière. Une prise complète compte pour un seul coup joué. La prise de ses propres pièces est interdite.
- 4.2. Lorsqu'un pion se trouve en présence, diagonalement, d'une pièce adverse derrière laquelle se trouve une case libre, il doit obligatoirement sauter par-dessus cette pièce et occuper la case libre. Cette pièce adverse est alors enlevée du damier. Cette opération complète est la prise par un pion.
- 4.3. Lorsqu'une dame se trouve en présence sur la même diagonale, directement ou à distance, d'une pièce adverse derrière laquelle se trouvent une ou plusieurs cases libres, elle doit obligatoirement passer par-dessus cette pièce et occuper, au choix, une case libre. Cette pièce est alors enlevée du damier. Cette opération complète est une prise par une dame.
- 4.4. Une prise doit être clairement indiquée et l'opération doit s'exécuter dans l'ordre. Elle est considérée comme terminée dès que la pièce adverse a été enlevée du damier.
- 4.5. Lorsqu'au cours d'une prise par un pion, celui-ci se trouve à nouveau en présence, diagonalement, d'une pièce adverse derrière laquelle se trouve une case libre, il doit obligatoirement sauter par-dessus cette seconde pièce, voire d'une troisième et ainsi de suite, et occuper la case libre se trouvant derrière la dernière pièce capturée. Les pièces adverses ainsi capturées sont ensuite enlevées du damier dans l'ordre de la prise. Cette opération complète est une rafle par un pion.
- 4.6. Lorsqu'au cours d'une prise par une dame, celle-ci se trouve à nouveau en présence, sur une même diagonale, d'une pièce adverse derrière laquelle se trouve une (ou plusieurs) case libre, elle doit obligatoirement passer par-dessus cette seconde pièce voire d'une troisième et ainsi de suite et occuper, au choix, une case libre située derrière et sur la même diagonale que la dernière



pièce capturée. Les pièces adverses ainsi capturées sont ensuite enlevées du damier dans l'ordre de la prise. Cette opération complète est une rafle par une dame.

- 4.7. Au cours d'une rafle, il est interdit de passer au-dessus de ses propres pièces.
- 4.8. Au cours d'une rafle, il est permis de passer plusieurs fois sur une même case libre mais il est interdit de passer plus d'une fois au-dessus d'une même pièce adverse.
- 4.9. Une rafle doit être clairement indiquée, pièce par pièce, en posant la pièce preneuse sur la case de saut, le temps d'y passer, et en déposant cette pièce sur la case terminale.
- 4.10 Un déplacement de pièce, au cours d'une rafle, est considéré comme terminé lorsque le joueur a lâché cette pièce, pendant ou à l'issue de ce déplacement.
- 4.11 Les pièces prises ne peuvent être enlevées du damier qu'à l'issue de l'exécution complète de la rafle. L'enlèvement des pièces capturées doit se faire, dès l'issue du mouvement et dans l'ordre de la prise, sans marquer de temps d'arrêt.
- 4.12 L'enlèvement des pièces capturées est considéré comme terminé lorsque le joueur a enlevé la dernière pièce prise ou dès qu'il a marqué un temps d'arrêt dans l'exécution de l'opération.
- 4.13 La prise du plus grand nombre de pièces est prioritaire, donc obligatoire. Dans l'application de cette imposition, la dame ne confère nulle priorité et n'impose aucune obligation. Pour l'application de cette règle, une dame, comme un pion, compte pour une pièce.
- 4.14 Si les pièces à prendre sont en nombre égal dans deux ou plusieurs possibilités de prise ou de rafle, le joueur est libre de choisir une de ces possibilités, soit avec un pion, soit avec une dame.
- 4.15 En confirmation de l'article 3.5, un pion qui, au cours d'une rafle, ne fait que passer sur une des cinq cases de la rangée de base adverse reste pion lorsque la rafle est terminée.

## 5. Les irrégularités

- 5.1. Si, au cours d'une partie, il est constaté que le damier est disposé erronément par rapport aux dispositions de l'article 2.4., cette partie doit être annulée et recommencée.
- 5.2. Les dispositions de l'article 2.8. doivent être constatées avant le début de la partie. Toute anomalie constatée en cours de partie tombe sous l'application de l'article 5.4. ci-après.
- 5.3. Toute pièce se trouvant sur une case inactive (case claire) est inactive et ne peut éventuellement être remise en action que selon les dispositions de l'article 5.4. ci-après.
- 5.4. Si un des joueurs a commis une des irrégularités suivantes, son adversaire a seul le droit de décider si l'irrégularité doit être rectifiée ou si, au contraire, elle doit être maintenue.
  - 5.4.1. jouer deux fois de suite ;
  - 5.4.2. déplacement irrégulier du pion ;
  - 5.4.3. déplacement irrégulier de la dame ;
  - 5.4.4. déplacement ou élimination involontaire d'une pièce ;
  - 5.4.5. jouer une pièce de l'adversaire ;
  - 5.4.6. jouer une pièce alors qu'une prise est possible ;
  - 5.4.7. enlèvement sans raison de pièces de l'adversaire ou de ses propres pièces ;
  - 5.4.8. prise ou rafle, par une pièce, d'un nombre inférieur ou supérieur de pièces possible à prendre ;
  - 5.4.9. arrêt dans l'exécution d'une rafle ;

- 5.4.10 enlèvement irrégulier de pièce, au cours d'une rafle non terminée ;
- 5.4.11 enlèvement après une rafle d'un nombre inférieur de pièces qui ont été prises ;
- 5.4.12 enlèvement après une rafle de pièces qui n'ont pas été prises ;
- 5.4.13 enlèvement dans le désordre de pièces prises au cours d'une rafle ;
- 5.4.14 arrêt dans l'enlèvement de pièces prises au cours d'une rafle ;
- 5.4.15 enlèvement, après une prise ou une rafle, d'une (ou plusieurs) de ses propres pièces.
- 5.5. Si un joueur refuse de se soumettre au règlement officiel du jeu, son adversaire est en droit de l'y obliger.
- 5.6. Tout coup joué par l'adversaire d'un joueur qui a commis une irrégularité ou qui a refusé de se soumettre au règlement officiel du jeu équivaut à l'acceptation de la situation. Il ne lui sera plus possible d'obtenir une rectification.
- 5.7. Une rectification partielle d'une irrégularité ou d'un refus n'est pas tolérée.

## 6. La fin de partie égale

- 6.1. La fin de partie est considérée égale lorsque la même position se représente pour la troisième fois avec le même joueur ayant le trait.
- 6.2. Si, durant 15 coups, il n'y a eu que déplacement de dame, sans déplacement de pion ni aucune prise, la fin de partie sera considérée égale lorsque les joueurs auront encore joué chacun vingt coups au maximum.
- 6.3. En relation avec ce qui précède et en vue d'abrégé, pour autant qu'il n'y ait pas de phase de jeu en cours, la fin de partie, une finale de 2 dames contre une dame et, à forciori, de une dame contre une dame, est considérée égale.

## 7. Le résultat

- 7.1. Il y a deux formes de résultat à l'issue d'une partie :
  - 7.1.1. gain pour un des deux adversaires et, par conséquent, perte pour l'autre ;
  - 7.1.2. égal lorsque les deux adversaires n'ont pu se départager.
- 7.2. Le gain est obtenu par un joueur lorsque son adversaire :
  - 7.2.1. abandonne la partie, en bon accord ou non ;
  - 7.2.1. se trouve dans l'impossibilité de jouer, alors qu'il a le trait ;
  - 7.2.3. n'a plus de pièce ;
  - 7.2.4. refuse de se soumettre à une disposition du règlement.
- 7.3. L'égalité, dénommée aussi remise ou nulle, est obtenue pour chacun des adversaires :
  - 7.3.1. qui la déclare de commun accord ;
  - 7.3.2. par l'application des dispositions réglementaires relatives à la fin de partie égale ;
  - 7.3.3. lorsqu'aucun des deux ne parvient au gain.

## 8. La notation

- 8.1. Les cases actives étant tacitement numérotées de 1 à 50, conformément à l'article 2.6., il est possible de noter les déplacements des pièces, coup par coup, tant des blancs que des noirs et de transcrire et rejouer une partie entière.
- 8.2. La transcription des déplacements doit s'exprimer comme suit :
  - 8.2.1. numéro de la case de départ suivi du numéro de la case d'arrivée ;
  - 8.2.2. ces deux numéros sont séparés par un trait (-) lors d'un simple déplacement ;
  - 8.2.3. ces deux numéros sont séparés par une croix (X) lors d'un déplacement entraînant une prise ou une rafle.

## 9. Les signes conventionnels

9.1. Afin de s'exprimer clairement, les signes conventionnels repris ci-après sont utilisés :

- 9.1.1. - pour indiquer un déplacement ;
- 9.1.2. X pour indiquer une prise ;
- 9.1.3. ! pour indiquer un coup fort ;
- 9.1.4. !! pour indiquer un coup très bien joué ou très fort ;
- 9.1.5. ? pour indiquer un coup faible ou mal joué ;
- 9.1.6. ?? pour indiquer un coup très faible, une gaffe ;
- 9.1.7. !? pour indiquer un coup paraissant fort mais qui, en réalité, se révèle faible ;
- 9.1.8. ?! pour indiquer un coup paraissant faible mais qui, en réalité, se révèle fort ;
- 9.1.9. \* pour indiquer un coup forcé, tout autre mouvement entraînant une perte ;
- 9.1.10. + pour indiquer le gain de la partie ;
- 9.1.11. = pour indiquer le jeu égal ;
- 9.1.12. +1 pour indiquer le nombre de pions gagnés après le dernier coup joué  
+2..d'une phase de jeu ;
- 9.1.13. -1 pour indiquer le nombre de pions perdus après le dernier coup joué  
-2..d'une phase de jeu.

## 10. Le contrôle du temps

- 10.1. Il peut être convenu, pour une partie, que chaque joueur soit obligé de jouer un certain nombre de coups en un temps donné.
- 10.2. Dans ce cas, il y a obligation pour les joueurs :
  - 10.2.1. de faire usage d'une pendule de compétition ;
  - 10.2.2. de noter chacun, coup par coup, le déroulement complet de la partie.
- 10.3. Il peut être convenu, pour une partie, que chaque joueur dispose d'un temps donné pour jouer cette partie jusqu'à son issue.
- 10.4. Dans ce cas, il y a obligation pour les joueurs de faire usage d'une pendule de compétition, sans que la notation soit requise.
- 10.5. La description et les règles d'usage de la pendule et de la notation sont traitées dans le règlement de compétition.

## 11. Variations de partie

- 11.1. Il peut exister diverses variations dans la manière de jouer une partie :
  - 11.1.1. partie normale sur un damier, entre deux joueurs présents face à face ;
  - 11.1.2. partie normale sur un damier, entre un joueur opposé simultanément à un certain nombre de joueurs ;
  - 11.1.3. partie jouée par correspondance entre deux joueurs qui se transmettent alternativement les coups joués ;
  - 11.1.4. partie entre un joueur jouant sans voir, en se servant ou non de la notation, et un joueur disposant d'un damier ;
  - 11.1.5. partie entre un joueur jouant sans voir, en se servant ou non de la notation et plusieurs joueurs disposant chacun d'un damier ;
  - 11.1.6. partie jouée avec, ou entre, joueur aveugle, lequel dispose d'un damier avec pièces en relief ;
  - 11.1.7. partie normale sur un damier entre deux joueurs de force inégale, le plus fort débutant avec un handicap d'une ou de plusieurs pièces en moins.
- 11.2. Pour ces diverses variations, à l'exception de celle citée à l'article 11.1.1., il y a lieu de se référer à un complément de dispositions réglementaires.
- 11.3. En ce qui concerne les variations citées aux articles 11.1.3. à 11.1.5., le damier est placé tacitement entre les deux joueurs.



TOURNOI A QUATRE "VOLMAC-VEDEBA"  
Amsterdam, 11 au 16 décembre 1978



HOTEL MARRIOT  
à Amsterdam  
le 11.12.1978:

WIERSMA concentré joue contre CLERC qui regarde le jeu à distance.

A l'arrière-plan TCHEGOLEV (à gauche) joue contre GANTVARG.

A l'extrême droite l'ancien secrétaire de la Fédération Hollandaise: A.J.IVENS. Actuellement il est membre du bureau de VEBEDA, l'association pour la défense des intérêts des joueurs professionnels.

(photo  
"de Volkskrant"  
du 12.12.78)

1.	<u>A.Gantvarg</u> , U.R.S.S.	...	1 2	1 1	1 1	7
	<u>H.Wiersma</u> , Nederland	1 0	...	1 2	2 1	
3.	<u>R.Clerc</u> , Nederland	1 1	1 0	...	1 1	5
	<u>W.Tchegolev</u> , U.R.S.S.	1 1	0 1	1 1	...	

Les notations des parties sur les pages suivantes.

R.Clero-H.Wiersma 1-1 (1ère ronde, 11.12.78, Amsterdam)

1.	32-28	18-23	33-29	23x32	37x28	17-22	28x17	11x22	39-33	13-18
6.	44-39	19-23	50-44	6-11	35-30	11-17	41-37	20-25	40-35	9-13
11.	37-32	14-19	30-24	19x30	35x24	13-19	24x13	8x19	46-41	15-20
16.	42-37	3-8	44-40	20-24	29x20	25x14	47-42	4-9	34-29	23x34
21.	40x29	9-13	39-34	17-21	31-27	22x31	37x17	12x21	45-40	7-12
26.	32-28	1-7	40-35	7-11	42-37	10-15	35-30	14-20	28-22	18x27
31.	30-25	20-24	29x20	15x24	34-29	5-10	29x20	10-15	37-31	15x24
36.	31x22	12-18	48-42	18x27	33-29	24x33	38x29	21-26	43-38	13-18
41.	25-20	19-23	29-24	8-13	41-37	11-17	20-15	17-21	15-10	27-31
46.	36x27	21x41	42-37	41x43	49x38	26-31	24-20	31-36	10-5	23-28

W.Tsjegolew-A.Gantwarg 1-1 (1ère ronde, 11.12.78, A'dam)

1.	34-29	16-21	31-26	11-16	36-31	6-11	41-36	1-6	46-41	19-23
6.	33-28	23x34	40x29	18-23	29x18	13x33	39x28	12-18	31-27	7-12
11.	44-39	9-13	38-33	4-9	36-31	18-23	28x19	14x23	45-40	10-14
16.	35-30	13-19	42-38	12-18	41-36	8-13	47-41	20-25	39-34	14-20
21.	49-44	2-8	40-35	5-10	44-39	10-14	33-29	20-24	29x20	15x24
26.	38-33	8-12	33-28	14-20	48-42	9-14	42-38	3-8	50-44	23-29
31.	34x25	18x29	28-22	17x28	32x34	21x32	38x27	12-18	27-22	18x27
36.	31x22	24-29	34x23	19x17	37-32	25x34	39x30	13-19	41-37	17-21
41.	26x17	11x22	44-39	22-27	32x21	16x27	39-33	8-13	33-29	20-25
46.	30-24	19x30	35x24	14-19	37-31	19x30	31x22	30-35	29-23	35-40
51.	23-18	13-19	18-12	40-45						

H.Wiersma-R.Clero 2-0 (2ème ronde, 12.12.78, Amsterdam)

1.	33-28	17-21	39-33	21-26	44-39	11-17	50-44	6-11	31-27	18-23
6.	34-29	23x34	40x29	20-25	39-34	15-20	43-39	17-21	49-43	19-24
11.	37-31	26x37	42x31	21-26	47-42	26x37	42x31	11-17	31-26	14-19
16.	36-31	10-15	44-40	9-14	41-37	1-6	46-41	7-11	41-36	17-21
21.	26x17	12x21	28-22	24-30	35x24	19x30	22-18	13x22	27x18	30-35
26.	32-28	35x44	39x50	21-26	38-32	14-19	50-44	20-24	29x20	25x14
31.	43-38	15-20	31-27	5-10	44-39	10-15	45-40	8-13	18x9	4x13
36.	33-29	2-8	38-33	8-12	48-42	11-17	42-38	17-21	29-23	20-25
41.	27-22	12-17	22x11	6x17	36-31	17-22	28x17	19x38	12x23	21x12
46.	31-27	3-8	40-35	13-19	38-32	19x28	32x23	8-13	33-29	15-20
51.	39-33	14-19	23x14	20x9	29-23	12-17	33-28	9-14	35-30	14-20
56.	34-29	25x34	29x40	20-24	40-35	24-29	23x34	13-18	34-30	16-21
61.	27x16	18-22	28-23	22-27	23-19	27-31	37-32	31-36	19-14	36-41
66.	14-10	26-31	10-4	31-36	30-24					

A.Gantwarg-W.Tsjegolew 1-1 (2ème ronde, 12.12.78, A'dam)

1.	31-26	18-23	36-31	12-18	41-36	7-12	46-41	2-7	31-27	20-24
6.	36-31	14-20	33-28	10-14	41-36	5-10	47-41	18-22	27x29	24x22
11.	38-33	12-18	42-38	7-12	32-27	1-7	48-42	20-25	34-29	19-23
16.	37-32	23x34	39x30	25x34	40x29	14-19	41-37	10-14	44-39	19-24
21.	27x18	12x23	50-44	24-29	33x24	22-28	32x23	18x20	37-32	17-22
26.	27x18	12x23	39-33	13-19	44-39	20-24	45-40	8-13	32-27	7-12
31.	49-44	3-8	40-34	23-28	33x22	24-25	34x23	19x17	38-32	14-19
36.	39-33	9-14	44-39	4-10	39-34	10-15	43-39	19-23	34-30	13-19
41.	42-38	14-20	27-21	16x27	32x21	23-28	33x22	17x28	38-32	28x39
46.	31x42	8-13	42-38	20-24	30-25	11-17	36-31	13-18	31-27	6-11
51.	21-16	19-23	16x7	12x1	38-33	23-29	33-28	29-33	25-20	33x31
56.	26x37									

R.Clerc-W.Tsjegolew 1-1 (3ème ronde, 13.12.78, A'dam)

1.	32-28	17-22	28x17	11x22	37-32	6-11	41-37	12-17	46-41	8-12
6.	34-29	19-23	40-34	14-19	45-40	10-14	32-28	23x32	37x28	16-21
11.	41-37	5-10	28-23	19x28	29-24	20x29	34x32	21-27	32x21	17x26
16.	35-30	14-19	38-32	22-27	32x21	26x17	43-38	10-14	40-34	15-20
21.	30-25	18-23	38-32	13-18	42-38	2-8	47-42	9-13	33-28	1-6
26.	39-33	17-22	28x17	11x22	34-29	23x34	33-28	22x33	38x40	12-17
31.	44-39	8-12	49-43	20-24	42-38	19-23	39-33	14-19	31-26	4-9
36.	37-31	6-11	43-39	3-8	50-45	17-22	31-27	22x31	26x37	12-17
41.	37-31	8-12	31-27	11-16	33-28	16-21	27x16	18-22	16-11	22x35
46.	11x 2	24-30	25x34	18-18	2x30	35x24	36-31	17-21	31-26	12-17
51.	38-33	18-22	48-42	9-14	42-37					

W.Tsjegolew-H.Wiersma 0-2 (3ème ronde, 13.12.78, A'dam)

1.	32-28	19-23	28x19	14x23	33-28	23x32	37x28	10-14	39-33	14-19
6.	44-39	16-21	50-44	21-26	34-30	26x37	41x32	5-10	40-34	10-14
11.	44-40	17-22	28x17	11x22	34-29	6-11	30-24	19x30	35x24	11-17
16.	46-41	13-19	24x13	8x19	41-37	3-8	36-31	7-11	32-28	20-24
21.	29x20	15x24	39-34	11-16	38-32	16-21	43-38	21-27	32x21	17x26
26.	28x17	12x21	38-32	18-22	33-28	22x33	31-27	14-20	27x16	9-14
31.	16-11	8-12	11-6	2-7	32-27	4-9	37-31	26x37	42x31	9-13
36.	27-21	33-38	47-41	19-23	41-37	23-28	31-26	14-19	40-35	20-25
41.	34-29	24x33	48-43	19-23	43x32	33-39	37-31	28x37	31x42	23-28
46.	42-37	13-18	21-17	12x21	26x17	18-23	45-40	39-44	40-34	7-11
51.	49x40	11x22								

H.Wiersma-W.Tsjegolew 1-1 (4ème ronde, 14.12.78, A'dam)

1.	32-28	20-25	37-32	15-20	41-37	10-15	46-41	5-10	31-26	20-24
6.	36-31	14-20	41-36	10-14	34-29	18-23	29x18	12x23	40-34	7-12
11.	44-40	2-7	49-44	4-10	34-30	25x34	40x18	12x23	31-27	7-12
16.	47-41	20-25	27-21	16x27	32x21	23x32	37x28	11-16	41-37	16x27
21.	28-23	19x28	33x31	13-18	37-32	9-13	39-33	14-19	31-27	10-14
26.	33-28	1-7	44-39	3-9	39-33	14-20	42-37	7-11	27-21	18-22
31.	21-16	12-18	16x 7	17-21	26x17	22x 2	36-31	24-30	35x24	20x29
36.	33x24	19x30	38-33	15-20	43-39	20-24	50-44	30-35	39-34	13-19
41.	34-29	13-19	49x20	25x14	48-43	14-20	45-40	6-11	43-39	2-8
46.	40-34	20-25	32-27	8-12	27-21	11-16	31-27	9-14	34-29	14-20
51.	28-23	19x28	33x22	20-24	29x20	25x14				

A.Gantwarg-R.Clerc 1-1 (4ème ronde, 14.12.78, A'dam)

1.	32-28	19-23	28x19	14x23	35-30	20-25	33-29	10-14	40-35	5-10
6.	45-40	17-21	39-33	21-26	44-39	11-17	38-32	6-11	42-38	1-6
11.	47-42	17-22	32-28	23x32	37x17	12x21	50-45	26x37	41x32	18-22
16.	46-41	7-12	41-37	22-27	32-28	27-32	38x27	21x41	36x47	12-18
21.	43-38	18-22	28x17	11x22	42-37	6-11	38-32	16-21	48-43	11-17
26.	32-28	8-12	28-23	13-18	20-24	3-8	47-41	21-26	43-38	22-27
31.	49-43	8-13	37-32	17-21	24-20	15x24	29x20	18x29	34x23	2-7
36.	41-37	7-11	20-15	11-16	35-30	25x34	30x29	27-31	45-40	11x42
41.	38x47	21-27	32x21	16x27	43-38	26-31	33-28	31-37	38-33	27-31
46.	28-22	31-36	40-34	13-18	22x13	9x18	33-28	14-20	15x24	37-41
51.	28-22	18x27	23-18	12x23	29x18	41-46	18-12	46-28	12-8	28x44
56.	24-19	27-32	8-2	10-14	19x10	4x15	34-30	44-28	30-24	

H.Wiersma-A.Gantwarg 1-1 (5ème ronde, 15.12.78, A'dam)

1.	31-27	19-23	33-28	17-21	28x19	14x23	38-33	21-26	34-30	10-14
6.	30-25	14-19	25x14	9x20	35-30	5-10	40-35	10-14	43-38	4-9
11.	49-43	20-24	45-40	11-17	39-34	17-21	44-39	12-17	30-25	7-12
16.	34-30	23-29	50-45	1-7	40-34	29x40	45x34	18-22	27x18	12x23
21.	32-28	23x32	38x27	21x32	37x28	13-18	34-29	7-12	29x20	15x24
26.	42-38	17-22	28x17	12x21	39-34	18-23	36-31	26x37	41x32	21-27
31.	32x21	16x27	33-28	23x32	38-33	9-13	43-38	32x43	48x29	13-18
36.	34-29	8-13	29x9	13x4	30-24	19x30	35x24	18-23	24-20	3-9
41.	20-14	9x20	25x14	6-11	46-41	11-17	41-37	17-22	39-34	2-8
46.	33-29	23-28	34-30	8-12	30-24	12-17	47-41	27-32	41-36	32x41
51.	38x47									

W.Tsjegolew-R.Clerc 1-1 (5ème ronde, 15.12.78, AAm)

1.	32-28	17-22	28x17	12x21	34-29	7-12	40-34	21-26	45-40	11-17
6.	38-32	1-7	43-38	7-11	49-43	19-23	32-28	23x32	37x28	26x37
11.	41x32	16-21	46-41	21-26	41-37	17-21	36-31	21-27	31x22	18x27
16.	32x21	16x17	38-32	20-24	29x20	15x24	43-38	10-15	47-41	14-20
21.	34-30	5-10	30x19	13x24	40-34	9-13	32-27	12-18	37-31	10-14
26.	41-36	14-19	27-22	18x27	31x22	11-16	22x11	16x7	34-30	13-18
31.	48-43	4-9	30-25	18-23	25x14	9x20	36-31	23x32	38x27	8-13
36.	33-28	7-12	39-34	12-18	44-39	18-23	28-22	24-29	42-38	29x40
41.	35x44	20-24	38-32	15-20	43-38	20-25	44-40	24-30	38-33	30-35
46.	39-34	35x44	50x39	19-24	31-26	2-7	26-21	24-29	33x24	13-19

R.Clerc-W.Tsjegolew 1-1 (6ème ronde, 16.12.78)

1.	32-28	17-22	28x17	11x22	37-32	12-17	41-37	6-11	46-41	8-12
6.	34-29	19-23	40-34	14-19	45-40	10-14	32-28	23x32	37x28	16-21
11.	41-37	3-8	38-32	11-16	43-38	5-10	31-26	1-6	37-31	19-23
16.	28x19	14x23	31-27	22x31	36x27	7-11	33-28	2-7	28x19	13x33
21.	38x29	9-13	39-33	4-9	35-30	18-23	29x18	13x31	26x37	21-27
26.	32x21	16x27	42-38	10-14	44-39	8-13	33-29	13-19	30-24	19x30
31.	34x25	9-13	39-33	17-22	50-45	12-18	40-35	13-19	35-30	18-23
36.	29x18	22x13	33-29	7-12	48-42	11-17	45-40	6-11	40-35	17-22
41.	49-44	12-18	44-39	11-16	30-24	19x30	35x24	22-28	38-32	27x38
46.	42x22	18x27	39-33	13-18	33-28	27-32	28-23	32x41	47x36	18-22
51.	24-19	22-27	19x10	15x4	25x14	27-32	23-18	32-38	18-13	38-42
56.	13-8	42-48	30-24	48-37	24-19	4-9				

TIJD: Wit: 1.56 uur; zwart: 1.08 uur.

A.Gantwarg-H.Wiersma 2-0 (6ème ronde, 16.12.78)

1.	34-30	20-25	40-34	15-20	45-40	20-24	33-29	24x33	38x29	17-22
6.	43-38	11-17	38-33	6-11	30-24	19x30	35x24	22-27	32x21	17x26
11.	42-38	11-17	47-42	17-22	31-27	22x31	36x27	12-17	37-31	26x37
16.	42x31	8-12	49-43	17-21	48-42	21x32	38x27	12-17	41-37	7-12
21.	37-32	17-21	46-41	21-26	42-37	12-17	41-36	17-21	24-20	10-15
26.	50-45	15x24	29x20	2-8	20-15	5-10	40-35	13-19	43-38	18-23
31.	33-28	8-13	38-33	1-7	35-30	14-20	15x24	10-15	33-29	7-11
36.	29x18	13x33	24x13	9x18	39x28	15-20	45-40	18-23	28x19	20-24
41.	19-14	24x35	34-29	25-30	29-23	11-17	23-19	4-9	14-10	30-34
46.	40x29	17-22	27x18	9-13	19x8	3x34				

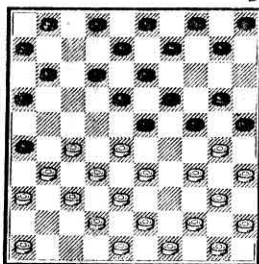


# MADE IN BRABO

Championnat d'Anvers 1978

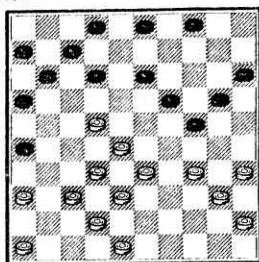
Diagr.1 R.Kleinmann - J.Deelen (02/03/78)

Dans cette position, les blancs jouent un tenté de faute: 34-29 espérant la réponse 25x34 de la part des noirs, ce qui aurait été suivi par : 27-22 I8x27, 29x7 IxI2, 40x29 I2-I8, 32x2I 26xI7, 29-23 I8x29, 28-22 I7x39, 43x25 B+I mais les noirs ont flairé le danger et ont pris 23x34



2.

Diagr.2 même partie (02/03/78)



Ici, les blancs espèrent bonifier leur position: par exemple ...I2-I8, 34-30 I8x27, 32x2I 26xI7, 30-25 7-I2, 25x23 I3-I8, 40-34 I8x40, 45x34 et le pion noir 24 se trouve dans une position délicate.

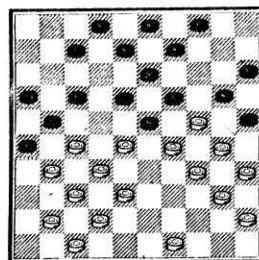
Diagr.3 R.Moris - J.Deelen

Dans cette position, les noirs qui ont un pion d'avance jouent 27-3I ? sur

quoi les blancs répondent : 23-I9 I4x23, 33-28 23x32 42-37 ad.lib. 47x7

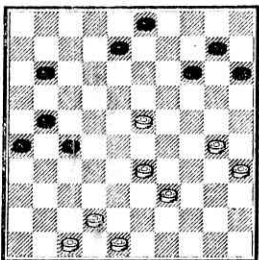
Diagr.4 R.Kleinmann - R.Moris

4.



Les noirs jouent I7-22, 28xI7

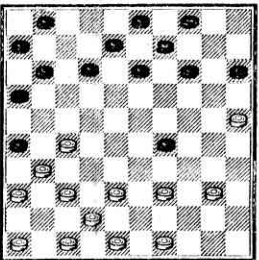
2IxI2 et les blancs répondent 4I-36 4-I0(forcé), 27-22 I8x27 29xI8 I2x23, 3Ix22 20x29, 32-28 23x4I, 34x5 25x34, 5x46 I6-2I, 40x29 2I-27, 22x3I 26x48. un enchaînement de coups savoureux. La partie s'est finalement terminée par une nulle.



3.

Diagr.5 F.Holm - J.Deelen (I9/I0/78)

Les noirs ont un pion d'avance, avantage acquis grâce au "coup de la bombe"; ils jouent maintenant I2-I8 mais ils pouvaient faire l'erreur I3-I8 sur quoi les blancs auraient exécuté le beau coup de dame 37-32 26x28, 38-33 29x38, 42x2

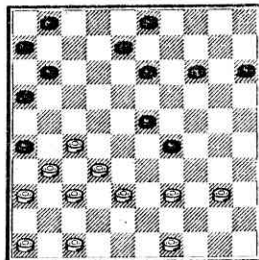


5.

Diagr.6 même partie (19/10/78)

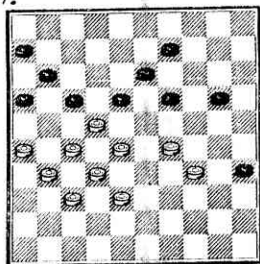
I3-I8 est également interdit ici car il permet encore le coup de dame au profit des noirs :  
27-2I 26xI7, 38-33 26x27, 3Ix2

6.



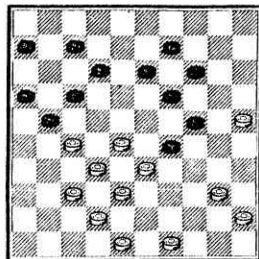
Diagr.7 H.de Baetselier - F.Claessens (26/10/78)

7. Les noirs forcent le gain par :  
...I9-24, 38-33 I7-2I, 26xI7  
I6-2I, 27x7 I8x38, 33x42 24x2  
N+2.(Une belle rafle)



Diagr.8 J.Deelen - V.Jacobs (31/10/78)

8. Les blancs jouent ici 49-43 ce qui n'est pas le meilleur coup car ils peuvent profiter de la faiblesse noire sur le centre en jouant :  
40-34 29x40, 45x34 et la perte du pion 24 est inévitable pour les noirs.



Simultanée par R.Kleinmann le 18/05/78

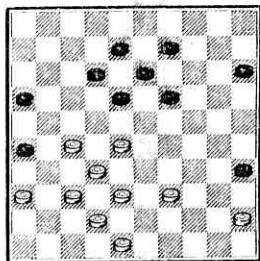
Blancs : Kleinmann

Diagr.9 Les blancs jouent 39-34 pour tenter 35-40 sur quoi 28-23 I8x29 ou 40x29 et les blancs dament ; les noirs refusent ce cadeau , ils n'ont pas vu la suite : I9x28, 32x23 I8x29, 34x23 40-44

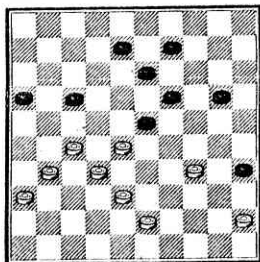
Diagr.10 Même partie

Une erreur du simultanéiste : 44-39 sur quoi les noirs exécutent : I7-22, 27x29 I9-23, au choix, I3x44

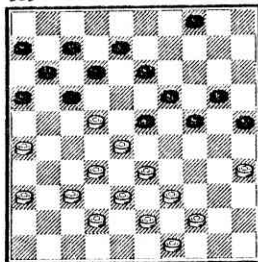
9.



10.



11.



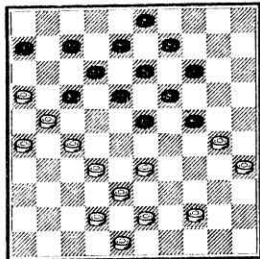
Parties amicales jouées à Anvers le 15/06/78 dans lesquelles F.Claessens a vu les coups suivants :

Diagr.11 Les noirs pouvaient damer de la façon suivante : 24-30 35xI5 I9-24, 28x30 25x34, 39x30 I7x50 +

Diagr.I2 : Encore ici, les noirs jouent et dament :

...24-29, 33x24 23-29, 24x33 7-II, 16x7 12x1, 21x23 19x50 +

12.



Diagr.I3 : Partie jouée au  
tournoi international de  
GENK le 20-II-77

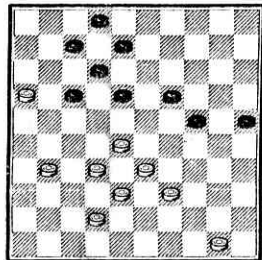
Noirs : F.Claessens (Brabo)

Blancs : G.Dsinter (Genk)

Dans cette position, les  
noirs tentent la faute par  
18-23 à quoi les blancs ré-

pondent 31-27 23-29, 42-37? 7-II, 16x18 17-22, 28x17 8-12, ad lib,  
2x42, 38x47 29x27 et les blancs abandonnent.

13.



Gaston Wilvers

Championnat de Belgique individuel - séries éliminatoires

1. Panken (Lier)	X 1 1 2 1 1 2 2	10 pt	
2. Verschuere D. (Lier)	1 X 2 1 2 1 2 0	9 pt	SB 66
3. Moris (Brabo)	1 0 X 2 1 2 1 2	9 pt	SB 54
4. Borghoms (Lanklaar)	0 1 0 X 2 1 2 2	8 pt	SB 43 (2-0)
5. Dirckx (Lanklaar)	1 0 1 0 X 2 2 2	8 pt	SB 43
6. Benaets (Genk)	1 1 0 1 0 X 1 2	6 pt	
7. Van Hecke R. (Wit Zwart)	0 0 1 0 0 1 X 2	4 pt	
8. Anton (Lier)	0 2 0 0 0 0 0 X	2 pt	

1. Wendrickx (Lier)	X 1 2 1 2 1 1	8 pt	
2. Vandenberg (Bruxelles)	1 X 0* 2 1 1 2	7 pt	SB 35
3. Degué (Bruxelles)	0 0* X 2 1 2 2	7 pt	SB 31
4. Verhaag (Lanklaar)	1 0 0 X 2 1 1	5 pt	SB 25 (2-0)
5. Hermans (Brabo)	0 1 1 0 X 2 1	5 pt	SB 26
6. Thuisbaert (Lier)	1 1 0 1 0 X 1	4 pt	SB 24
7. Van Hecke W. (Wit Zwart)	1 0 0 1 1 1 X	4 pt	SB 22

0\* = reglem.

Championnat de Belgique individuel : demi - finales

1. Verschuere D. (Lier)	X 1 1 1 1 2 2 2	10 pts	
2. Wolters H. (Bruxelles)	1 X 1 1 2 0 2* 2	9 pts	
3. Picard R. (Mosan)	1 1 X 1 1 2* 1 1	8 pts	SB 56
4. Verschuere F. (Lier)	1 1 1 X 1 1 1 2	8 pts	SB 50
5. Degué P. (Bruxelles)	1 0 1 1 X 1 2 2*	8 pts	SB 44
6. Willems T. (Bruxelles)	0 2 0* 1 1 X 2 2	8 pts	SB 44
7. Vandenberg J. (Bruxelles)	0 0* 1 1 0 0 X 1	3 pts	
8. Moris R. (Brabo)	0 0 1 0 0* 0 1 X	2 pts	

1. Wendrickx J. (Lier)	X 1 1 1 2 <sup>r</sup> 1 2 2	10 pts	
2. Piens G. (Ronde)	1 X 2 0* 2 2 0*	9 pts	SB 62
3. Claessens F. N.M. (Lier)	1 0 X 2 1 2 1 2	9 pts	SB 54
4. Magonette A. (Mosan)	1 2* 0 X 0 2 1 2	8 pts	SB 48
5. Demesmaecker J. M.I. (Dison)	0 <sup>r</sup> 0 1 2 X 1 2 2	8 pts	SB 44
6. Borghoms F. (Lanklaar)	1 0 0 0 1 X 1 2	5 pts	
7. Verhaag C. (Lanklaar)	0 0 1 1 0 1 X 1	4 pts	
8. Panken J. (Lier)	0 2* 0 0 0 0 1 X	3 pts	

\* = forfait par suite de l'absence d'un des joueurs

r = reglem. (refus de notation après le 50e coup)

ASSEMBLEE GENERALE DE LA F.M.J.D.  
=====

L'Assemblée Générale de la FMJD a eu lieu, le mardi 10 octobre 1978, à ARCO, dans la salle de réunion du Conseil Municipal, au Casino.

La séance, qui dura 10 heures environ, était présidée par R. Picard (Belgique) entouré des autres membres du Comité Directeur, le 3ème Vice-Président G. Mazzilli (Italie), le Trésorier A. Agliardi (Monaco) et le Président d'Honneur B. Rizzi (Italie). Le Secrétaire sortant W. Visser (Pays-Bas) étant empêché, et le 1er Vice-Président Tchoubarov (URSS) sans nouvelle, n'assistaient pas à la séance.

Il y avait 12 Fédérations Nationales officiellement représentées par un Commissaire accrédité, à savoir:

BELGIQUE (Robijns), CONGO (Nimbi), FRANCE (Post), ISRAEL (Gendlerman), ITALIE (Molésini), MALI (N'Diaye), PAYS-BAS (Meure), SENEGAL (ThiaΦ), SUISSE (Sulliger), SURINAME (Sen a Kaw), URSS (Belov), YUGOSLAVIE (Lepsic).

Le BRESIL était représenté par G.G. da Silva, en tant qu'auditeur. Les candidats, aux fonctions du C.D., M. Mrs P. Rozenburg (Pays-Bas), A. Polkovnikov (Urss) et W. Jurg (Pays-Bas) étaient également présents. Les débats étaient suivis par la Presse italienne et néerlandaise. Ces débats, enregistrés sur bande magnétique, ont été notamment exprimés en français. La délégation soviétique disposait de son interprète, tandis que Mr W. Los, entr'autres, assurait la traduction anglaise et néerlandaise.

Pendant le discours d'ouverture, une minute de silence fût observée en mémoire du Président défunt, Monsieur H.C. van de Vreugde.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale d'août 1976 a été approuvé à l'unanimité; il en fût de même du rapport financier des années 1976 et 1977. En ce qui concerne les cotisations pour les années 1979 et 1980, celles-ci sont inchangées, sauf celles des Pays-Bas et de l'URSS, qui sont portées de 1200 à 1500 francs suisses, sur proposition de la Fédération néerlandaise. Les autres montants de cotisations sont en francs suisses: 600 pour l'Italie, 300 pour la France et 175 pour les autres pays.

Le rapport d'activités du Comité Directeur, pour les deux années écoulées, a mis l'accent sur les 8 réunions de comité qui ont été tenues, sur la publication de 5 éditions des Annales Mondiales, sur la mise à jour du Règlement Intérieur et de 3 de ses annexes, et enfin, sur la rédaction de projets de 3 nouvelles annexes. L'assemblée unanime a témoigné sa reconnaissance pour ce travail accompli par le C.D.

Après la présentation, sous une nouvelle forme, du Règlement Intérieur et de ses 10 Annexes, l'ensemble adressé aux Fédérations Nationales en février 1978, seules 3 fédérations ont réagi en renvoyant des amendements pour l'Assemblée Générale, ce sont: l'Italie, les Pays-Bas et l'URSS pour la plus grande part. Voici les modifications essentielles, mais résumées, adoptées au cours de l'Assemblée Générale.

Règlement Intérieur.

- Affiliation à la FMJD mieux stipulée.
- Le refus, ou la radiation, doivent être motivés.
- Les actions et relations sont mieux précisées.
- La langue officielle reste le français.
- Précisions sur les fonctions du Comité Directeur.
- Garanties à fournir par la Fédération organisatrice d'une Assemblée Générale ou d'une compétition officielle: préparation, visa, participation.
- Ordre du Jour d'une Assemblée Générale a adressé 5 mois d'avance aux Fédérations Nationales.

../..

- Propositions des Fédérations, et candidatures pour le C.D. à adresser, par recommandé, 6 mois d'avance au Secrétaire FMJD.
- Assemblées Générales tenues avec l'aide d'interprètes, pour traductions simultanées en français, anglais et russe.
- Hymnes nationaux et drapeaux à la cérémonie de clôture, pour honorer les vainqueurs.

#### Annexe I. Règlement officiel du Jeu de Dames international.

Un seul amendement, insignifiant, a été présenté par l'URSS, il n'a pas été adopté.

Ce règlement est adopté dans son ensemble par l'Assemblée, alors qu'il y aurait pu avoir certaines modifications, notamment en ce qui concerne la fin de partie égale.

#### Annexe II. Règlement relatif à l'organisation des compétitions.

Le Championnat du Monde par Equipes et le Championnat du Monde par correspondance sont deux nouvelles épreuves officielles de la FMJD. Les conditions financières des épreuves officielles de la FMJD sont beaucoup mieux spécifiées.

##### Règlement en cours de compétitions.

Une seule spécification, suite à un amendement, y a été apportée: après avoir joué, il n'est pas nécessaire de noter son coup avant d'arrêter le mouvement de sa pendule.

Aucune date n'a été déterminée pour tolérer, jusqu'à celle-ci, le damier de compétition inférieur à 45x45.

Ce règlement a été adopté par l'Assemblée. Il s'agit donc pour chaque fédération d'assurer la diffusion des Annexes I et II, dans la langue usuelle de leurs membres.

#### Annexe III. Championnat du Monde Féminin. Statu quo.

#### Annexe IV. Championnat du Monde des Jeunes.

La participation peut comprendre, outre le Champion du Monde en Titre, deux joueurs par Fédération Nationale, et toujours, en cas de nombre impair, un joueur supplémentaire de la Fédération organisatrice.

#### Annexe V. Championnat du Monde Séniors.

Les amendements du C.D., suite aux demandes de la Belgique, de la France et de l'Italie, qui étaient déjà incluses dans la présentation, sont adoptées. Il s'agit:

- D'un 2ème joueur à présenter par la fédération organisatrice, autre que les Pays-Bas ou l'URSS.
- Un Champion d'une fédération, autre que Pays-Bas ou URSS, peut être remplacé, en temps utile, par son second.
- Un Champion officiel reconnu doit avoir la même nationalité que sa Fédération Nationale.

La Fédération italienne souhaitait en revenir à l'ancienne formule, c'est à dire, un seul tournoi, tous ensemble en un seul tour. Cette demande n'a pas reçu l'approbation de l'Assemblée.

Les Pays-Bas et l'URSS souhaitaient que soient simplement qualifiés trois joueurs de leur championnat national, pour les demi-finales, et non plus les trois premiers classés. Cette proposition a été refusée. Le principe de jouer, au maximum, une ronde par jour est maintenu.

Une demande d'application éventuelle du système suisse a été rejetée. Pour le droit au match revanche, il est spécifié que le Champion doit avoir perdu son titre au cours du tournoi final.

L'organisation d'un match revanche du Championnat du Monde doit être confiée à la Fédération Nationale qui présente les meilleures garanties financières.

Il a été de plus admis que, quand le Champion du Monde a conservé son Titre au cours de la finale, le 2ème classé a le droit de le défier en un match de 20 parties, titre en jeu.

..//..

Remarque. L'Art.10 devra être complété, car, actuellement, il ne prévoit un match de barrage que dans le cas d'égalité pour les 1ère et 6ème place. Il y aura lieu d'y inclure également pour la 2ème place dans le cas où le Champion a conservé son Titre.

Une demande de départage au classement final, par le système S.B. uniquement, a été rejetée par l'Assemblée. Cette procédure n'est applicable que pour le départage des prix.

#### Annexe VI. Attributions des titres internationaux.

La Fédération soviétique présentait une série d'amendements qui auraient bouleversé toute la réglementation adoptée en 1976 et d'application avec rétroactivité à 1970. Le C.D. s'était entretenu de cette question avec les Dirigeants de la Fédération de l'URSS, ils ont admis le bien-fondé des remarques et ont décidé de retirer leurs amendements. L'Assemblée a marqué son accord sur le maintien intégral de cette réglementation.

#### Annexe VII. Reconnaissance de performances et records.

La Fédération de l'URSS souhaitait que l'on ne tienne plus compte, pour des raisons médicales, des parties jouées sans voir, et que cette pratique ne soit pas encouragée. Cette proposition n'a pas été adoptée.

#### Annexe VIII. Attribution de l'arbitrage et des arbitres.

Cette réglementation, remaniée dans sa présentation, par le C.D., a été adoptée dans son ensemble. Une proposition d'inclure, comme candidat au titre d'arbitre international, un secrétaire en chef, a été rejetée.

#### Annexe IX. Classification des joueurs (Système Rabatel)

Ce projet a été adopté, sans aucune modification. Il devient donc un règlement officiel.

#### Annexe X. Attribution des Titres de Membres Fondateurs ou d'Honneur.

Cette réglementation, remise à jour par le C.D., a été adoptée.

L'Assemblée a eu à se prononcer, par bulletin secret, sur la réélection partielle du Comité Directeur. Mr Post (France) ayant retiré sa candidature, un seul candidat se présentait pour chacune des trois fonctions vacantes, à savoir: la Présidence, le Secrétariat-Général et la 1ère Vice-Présidence.

Une motion d'ordre avait été acceptée par l'Assemblée, qui admis, en tout dernier lieu, la candidature de Mr Thiao (Sénégal) à la 1ère Vice-Présidence. C'est à ce moment que Mr Post retira sa candidature.

Après le scrutin, le bureau du C.D. a la composition suivante:

Président:	Drs P.Roozenburg (Pays-Bas)
Secrétaire-Général:	W.R.Jurg (Pays-Bas)
Trésorier:	A.Agliardi (Monaco)
1er Vice-Président:	A.Polkovnikov (U.R.S.S.)
2ème Vice-Président:	R.Picard (Belgique)
3ème Vice-Président:	Dr G.Mazzilli (Italie)

Une demande d'augmentation du nombre de membres du Comité Directeur, afin qu'il puisse y avoir un Représentant du continent africain, n'a pu être agréée, étant donné que cela nécessiterait une modification des Statuts.

Certains Commissaires insistant sur cette représentation, il fût admis que le C.D. étudierait la question, dans le sens d'un Adjoint qui serait chargé de la propagande.

Mr Nimbi a signalé qu'il serait prochainement Secrétaire de la Fédération du Congo, et qu'il s'efforcera de faire de la propagande.

Arbitre international. L'Assemblée s'est prononcée favorablement pour les candidats K.de Raedt (Belgique) et A.A.Leman (URSS), elle leur décerne le Titre d'Arbitre International.

Calendrier international pour les années 1979 et 1980.

- 1979: Championnat d'Europe individuel: en mai, à Bolzano, ITALIE.  
1979: Championnat du Monde Féminin et Jeunes: en décembre au PAYS-BAS  
1979: Championnat du Monde, Match revanche: en octobre au PAYS-BAS  
(attribué le 15/12/78 par le C.D.)  
1980: Championnat d'Europe par Equipes: au PAYS-BAS.  
1980: Championnat du Monde Séniors, demi-finale et finale:  
en fin juin-début juillet au MALI.  
( à la condition que le C.D. aie des garanties financières  
pour le 1er mars 1979. Dans le cas contraire, l'organisation  
sera attribuée au PAYS-BAS.)  
1980: Championnat du Monde Féminin et Jeunes: au PAYS-BAS.  
1979 à 1982: Championnat du Monde par Correspondance: organisation  
confiée au PAYS-BAS qui peut avoir la collaboration du Neder.  
Inter. Correspondentie Club.

Il n'y a pas eu de candidature pour l'organisation du Championnat du Monde par Equipes, qui vient d'être considéré officiel.

Il n'y eu aucune candidature ni proposition, quant à l'organisation de Championnats, tant individuels que par Equipes, sur les autres Continents, tels que africain ou américain notamment.

PICARD Rd.

\*\*\*\*\*

INFORMATIONS.

Championnat Ouvert des Pays-Bas. Le Vereniging van Betaalde Dammers VeBeDa, c'est à dire, l'Association des Damistes qui sont Rétribués, organisera, du 8 au 14 juillet inclu 1979, le Championnat Ouvert des Pays-Bas. A ce championnat, qui aura lieu à Utrecht, prendront part 64 joueurs: 32 néerlandais, membres de VeBeDa et 32 invités de l'étranger. Il sera joué 7 rondes, suivant un calendrier genre système suisse. Le Sponsor de cette organisation est la Computer-bedrijf Volmac, qui offre notamment une série de 15 prix d'un montant de 5000,- à 100,- florins. Les participants recevront une prime de départ, mais devront prendre à leur charge leur frais de voyage.

Championnat du Monde Féminin et Jeunes 1978. Ces Championnats, attribués à la Fédération Néerlandaise n'auront, en fin de compte, pas eu lieu, la KNDB n'ayant pu trouver un Sponsor à temps.

Championnat du Monde Séniors 1978. Dans le prochain N° de Dame à la Une, paraîtra un aperçu technique, comme disait notre ami Plantin, rédacteur de l'ex-Monde Damiste, "Au coeur de la bataille". Il est néanmoins très probable, sinon certain, que la Fédération italienne édite le recueil de toutes les parties jouées. Ceux de nos lecteurs qui en seraient intéressés peuvent le signaler, avant fin février, à la Rédaction.

24ème Championnat individuel de l'URSS. Ce Championnat national a eu lieu en octobre <sup>78</sup> novembre 78 à Minsk, il réunissait 18 concurrents.

CINQ joueurs terminent en tête avec 22 points, ce sont:  
A. Tsjoukov, A. Gantwarg, M. Koronevski, E. Letsjinski, et V. Tsjegolev.  
Un barrage aura lieu entre ces 5 joueurs pour en déterminer le Champion.  
Des 5 premiers, Gantwarg et Koronevski ont perdu une seule partie, les 3 autres étant les seuls invaincus.  
Sur les 153 parties jouées, 96 se sont terminées par la nulle, il n'y eut donc que 57 parties décisives.

\*\*\*\*\* RAYMOND PICARD

# LE COUP JUSTE

PAR JOS DEELEN

Voici les solutions des fins de partie publiées dans le n° 30.

n° 9: 29-24(26x28A)24x33(18-22)33-28(22x33)34-29(33x24)50-44.

A: (19x39)50-44(26x28)44x22.

n°10: 20-15(23-28A)15-42 etc... A: (32-37)15-10(23-29)10x41 etc...

n°11: 49-16(39-44)16-11(44-50)11-6(35-40)45x34(50-45)6-1.

n°12: 26-21(25x32)21x14(32x21)14-10.

n°13: 10-4(22-6 A B)4-22. A: (22-50)15-33. B: (22-36)15-47.

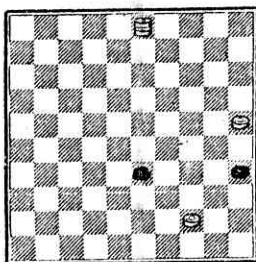
n°14: 21-17(22x11)20-14(9x20)43-32(41-47 forcé)32-16! un thème très fin.

n°15: 4-31(43-49)26-17!(49-43)31-37(43-34A)17-33!(38x29)37-48.

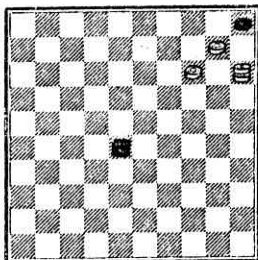
A: (43-25)17-3(25-43)35-30 et 37-14.

n°16: 7-2(13-18)2-16(37-32)16-7(18-22)7-23(37-42)23-37 gagne.

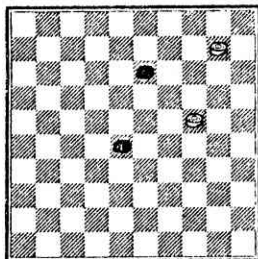
17: A.Lecocq



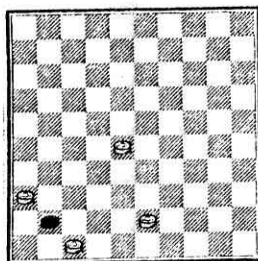
18: C.Blankenaar



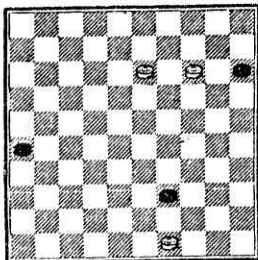
19: A.Jacobs



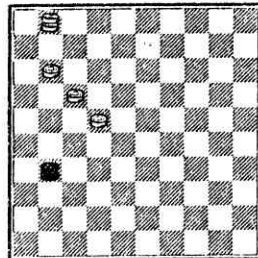
20: A.A.Polman



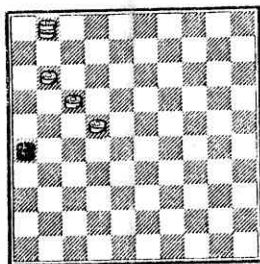
21: Van de graaf



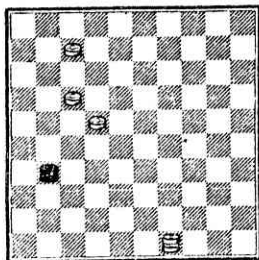
22: J.J.H.Mertens



23: J.J.H.Mertens



24: J.J.H.Mertens



Les Blancs  
jouent et gagnent.

Solutions dans  
le numéro 32.

Notes: Le n°17 est une position où en partie, Albert Lecocq rédacteur en chef de la revue d'entre les deux guerres "Le Jeu de Dames", a gagné d'une manière très simple et très spirituelle. Les fins de partie n° 22,23 et 24 sont très simples, mais aussi très instructives pour tous les joueurs moyens.